



La gestion des cookies sur votre site internet : que devez-vous faire avant le 31 mars 2021 ?

Les types de cookies

- Cookie technique (gestion de session)
- Cookie de personnalisation de contenu
- Cookie d'analyse d'audience
- Cookie tiers
 - Publicité
 - Partage de vidéos
 - Réseaux sociaux

1: Obligation d'information

Présentation des finalités avant la possibilité de consentir ou de refuser.

Chaque finalité doit être accompagnée d'un bref descriptif (Publicité personnalisée, personnalisation du contenu, partage sur les réseaux sociaux).

Information sur l'identité de tous les acteurs utilisant des traceurs soumis au consentement.

Possibilité d'une présentation succincte (popup) et descriptif détaillé (politique de données personnelles)

2: Obtention du consentement

La simple poursuite de la navigation sur un site ne peut plus être considérée comme une expression valide du consentement de l'internaute

Il faut un acte positif clair (comme le fait de cliquer sur « j'accepte » dans une bannière cookie).

Si elles ne le font pas, aucun traceur non essentiel au fonctionnement du service ne pourra être déposé sur leur appareil.

Les utilisateurs devront être en mesure de retirer leur consentement, facilement, et à tout moment.

Refuser les traceurs doit être aussi aisé que de les accepter.

Les organismes exploitant des traceurs doivent être en mesure de fournir, à tout moment, la preuve du recueil valable du consentement



Durées:

- Pas de renouvellement automatique
- Validité du consentement : 6 mois
- Mesures d'audience : 13 mois

Les cookies exemptés de consentement sont ceux destinés:

- ✓ À l'authentification auprès d'un service,
- ✓ À garder en mémoire le contenu d'un panier d'achat sur un site marchand,
- ✓ À générer des statistiques de fréquentation,
- ✓ À permettre aux sites payants de limiter l'accès gratuit à un échantillon de contenu demandé par les utilisateurs.

Ressources et références

- CNIL
 - Lignes directrices de la CNIL et recommandations publiées le 1er octobre 2020
 - https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_de_la_cnil_sur_les_cookies_et_autres_traceurs.pdf
 - <https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/recommandation-cookies-et-autres-traceurs.pdf>
- Directive ePrivacy et mises à jour
 - <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2021/02/10/confidentiality-of-electronic-communications-council-agrees-its-position-on-eprivacy-rules/>
- Professionnels de la publicité
 - IAB :
 - plateforme de gestion du consentement : <https://iabeurope.eu/tcf-2-0/>
 - Guide cookieless : <https://www.iabfrance.com/actualite/guide-cookieless-quel-futur-pour-le-ciblage-sans-cookie>
 - SNCD : <https://www.privacyprotection-pact.org/>

xDPO est un cabinet de conseil spécialisé dans la protection des données et la conformité RGPD.

Notre particularité ? Une mise en conformité agile !

Rendez vous sur <https://www.xdpo.fr> ou contact@xdpo.fr